

La co-intervention : un espace de travail collectif

Pourquoi la co-intervention ?

- **Intérêts ?**

- Construire de nouveaux gestes professionnels, d'autres modalités de fonctionnement
- Mener des échanges de pratiques réguliers et construits
- Enrichir de la pratique de l'enseignant, et par là-même varier les situations d'apprentissage pour les élèves
- Prendre davantage en compte la diversité des élèves
- Peut être une modalité de formation au sein d'un établissement

- **C'est...**

- Avant tout une phase de co-observation pour découvrir les spécificités didactiques et disciplinaires d'un enseignement souvent méconnu
- Un projet qui doit prendre en compte les élèves
- Un travail d'équipe entre deux disciplines différentes ou entre deux collègues au sein d'une même discipline
- Une modalité d'enseignement parmi d'autres, qui demande un travail de préparation différent et des temps de concertation afin de construire les séances ensemble, il s'agit bien de collaboration
- Un projet qui demande à être construit, préparé en amont et qui demande des aménagements d'EDT qui sont à anticiper pour les enseignants et la direction (EDT en barrette, trois professeurs pour deux classes, deux groupes dans la classe, etc.)
- Une modalité d'enseignement qui permet davantage l'accompagnement de tous les élèves
- Une façon de créer des ponts entre les disciplines
- Une modalité d'enseignement qui peut être annuelle, trimestrielle, ponctuelle...A définir au départ

- **Ce n'est pas...**

- Une modalité d'enseignement obligatoire et miraculeuse
- Un dédoublement du groupe classe
- Des heures qui viennent s'ajouter au volume horaire prévu devant élève dans chaque discipline
- Une simple coopération, c'est-à-dire des séances dans lesquelles chacun apporte sa partie sans concertation réelle

Définition :

Intervention dans un même espace-temps, en direction des mêmes élèves, de deux adultes ayant une mission d'enseignement. Elle peut intervenir à plusieurs niveaux de la mise en œuvre pédagogique : préparation, observation, animation, évaluation, ... et peut revêtir plusieurs formes dans la classe.

- **Le travail conjoint :**

- Co-élaboration de situations d'apprentissage
- Observation mutuelle entre enseignants
- Observation fine des élèves

▪ **Quel intérêt pour les enseignants ?**

- Modifier le regard sur la classe hétérogène et ouvrir les pratiques à des expériences innovantes.
- Enrichir les pratiques de classe et permettre une diversification des activités habituelles.

▪ **Quelles dérives ?**

- Toujours plus d'adultes s'occupent de toujours moins d'élèves : ces derniers s'installent dans une situation passive d'attente de l'aide.
- La co-intervention peut être source de conflits entre les personnes : nécessité de relations de confiance réciproque.

▪ **Un projet commun :**

- La co-intervention sera efficace si elle s'inscrit dans un cadre didactique et pédagogique commun à une équipe : présence d'un projet et d'objectifs bien identifiés.
- Dans le cadre de la réforme du collège, co-intervention possible dans les EPI ou dans un projet AP.

▪ **Pour quelles situations ?**

- La co-intervention convient à certaines situations pédagogiques.
Exemple pour le cours de français :
 - Aide aux élèves à l'entrée en 6ème
 - Pratiques du langage oral
 - Pratique d'écriture
 - Enseignement de la compréhension
 - Recherche documentaire, ...

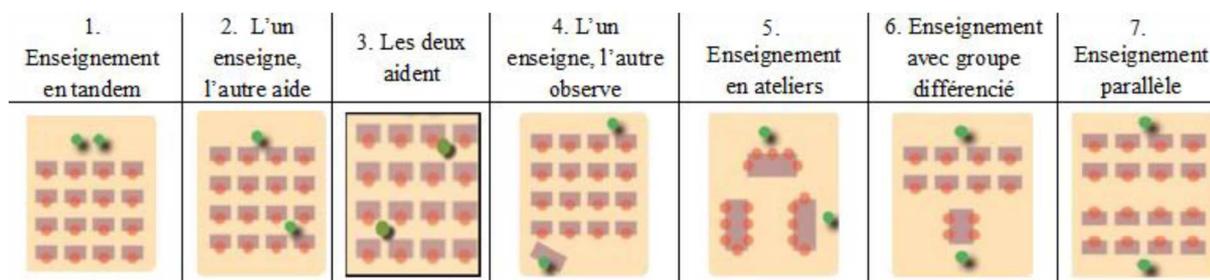
▪ **Quelles questions préalables ?**

- Quel public, quel diagnostic ?
- Quelle composition du groupe ou de la classe ? quels objectifs ? quel contenu ? combien de séances ? quelles personnes engagées ? quelle répartition des rôles entre les co-intervenants ? quel prolongement ?

▪ **La répartition des rôles :**

- Une asymétrie n'est pas à craindre : le professeur pilote sa classe, le co-intervenant agit dans le cadre du projet.
- Pendant que le professeur conduit sa classe, le co-intervenant prend en charge quelques élèves de façon différenciée. L'inverse est possible également.
- Le co-intervenant informe des difficultés qu'il a repérées chez certains élèves ; on peut ainsi exploiter les interventions et les observations et définir une remédiation.
- Champs d'action du co-intervenant :
 - Il observe
 - Il explique et il aide
 - Il stimule
 - Il rassure

- 7 modalités d'intervention :



Source : Rapport du comité national de suivi du dispositif « Plus de maîtres que de classes », septembre 2015.

Dans les 3 premières configurations, il y a co-enseignement : les deux professeurs enseignent dans le même espace.

Dans la configuration 4, il y a co-présence mais sans intervention de l'un des deux qui observe les élèves et son collègue.

Dans les configurations 5, 6 et 7, il y a co-intervention.

▪ **Un espace privilégié de co-formation en établissement :**

- dans une équipe disciplinaire
- dans une équipe pluridisciplinaire
- dans le cadre du travail conjoint tuteur/stagiaire
- dans le cadre d'une mission d'appui de l'assistant pédagogique à l'enseignant
- dans un binôme inter degrés : CM2/6^{ème}